

Communiqué

# **Belgique : une loi raciste, sexiste et liberticide sur l'interdiction du Niqab et de la Burqa dans l'espace public !**

mardi 11 mai 2010, par [LCR \(Belgique\)](#) (Date de rédaction antérieure : 31 mars 2010).

La Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR) dénonce énergiquement le vote intervenu sans réel débat en Commission de l'Intérieur de la Chambre, concernant l'interdiction du niqab et de la burqa dans l'espace public.

Des arrêtés communaux interdisent déjà de se dissimuler le visage dans les lieux publics, sauf en période de carnaval. Le vote intervenu mercredi matin n'est en réalité qu'une pitoyable gesticulation islamophobe, sexiste et liberticide qui s'attaque à un phénomène marginal.

La LCR attire l'attention des organisations syndicales, de défense des droits humains et des libertés démocratiques : si cette loi passe la rampe, elle ira gonfler les dispositifs liberticides et antidémocratiques déjà en place.

Selon le projet de loi adopté, toute personne ayant « le visage masqué ou dissimulé en tout ou en partie, de manière telle qu'elle ne soit pas identifiable » dans l'espace public sera passible d'une amende de 15 à 25 euros et/ou d'un emprisonnement d'un à sept jours.

Ainsi, un manifestant ou un gréviste qui, à l'occasion d'un rassemblement public ou d'un piquet de grève, se masque partiellement le visage pour éviter la répression patronale ou policière pourra parfaitement être poursuivi. C'est sur base de ce type d'interdiction légale que les autorités danoises ont arrêtés ou bloqués pendant des heures des manifestants pacifistes lors du contre-sommet de Copenhague en décembre dernier.

Tout comme les projets d'interdiction du port du foulard à l'école, cette loi ne sert fondamentalement qu'à faire diversion par rapport aux véritables problèmes que sont la dégradation de l'emploi, du logement, de la santé, de l'éducation et des transports publics en cette période de crise capitaliste.

La LCR tire la sonnette d'alarme : en instrumentalisant et en dévoyant la laïcité et la lutte contre l'oppression des femmes comme le fait cette loi, c'est le racisme et le sexisme qui sont en train de marquer des points inquiétants dans la société.

Cette loi qui prétend défendre la dignité des femmes va tout simplement interdire aux femmes concernées de circuler librement dans la rue, au risque de les enfermer dans leur maison.

Comble de l'hypocrisie, elle est votée par des partis au pouvoir qui bafouent quotidiennement les droits des femmes en démantelant les services publics, en réduisant les budgets sociaux, aux associations féministes ou en développant la précarité.

S'il y a urgence à défendre la laïcité et les droits des femmes, pourquoi ne pas interdire les rassemblements publics contre le droit à l'avortement, comme celui auquel participait Monseigneur

Léonard dimanche dernier ? Or, dans ce cas là, aucun de nos « ayatollahs » pseudos-laïcs ne s'est précipité pour légiférer. Deux poids, deux mesures ?

La LCR est scandalisée de voir les partis traditionnels MR, CDH, PS et y compris Ecolo, stigmatiser une communauté et tomber ainsi dans le piège orchestré par l'extrême-droite.

Si l'objectif de ces partis est de glaner des voix sur le dos d'une communauté dont une partie n'a toujours pas le droit de vote, faut-il rappeler que l'électeur préfère toujours l'original à la copie ?

L'exemple de la France - où le Front National a opéré une spectaculaire remontée aux élections régionales en bénéficiant de la campagne islamophobe et raciste orchestrée par le gouvernement Sarkozy - devrait pourtant faire réfléchir nos apprentis-sorciers.

La LCR met en garde : l'histoire fournit trop d'exemples montrant que la stigmatisation permanente et la violence verbale contre une communauté pavent le chemin pour la violence physique contre celle-ci. La vague islamophobe est de plus en plus haineuse et elle a déjà tué dans d'autres pays. Danger !

Pour la LCR, l'émancipation des femmes musulmanes - et de toutes les femmes - sera l'œuvre de ces femmes elles-mêmes, pas de l'Etat belge. La LCR est solidaire de leurs combats contre toutes les formes d'oppression, ici et ailleurs.

Quant à la laïcité, elle se définit selon nous par la séparation entre l'Etat et les pouvoirs religieux, pas par l'interdiction des signes religieux individuels dans l'espace public, qui doit être pluraliste et respecter les convictions de chacun-e.

Contact : Céline Caudron - 0474 91 64 59

Porte-parole de la Ligue Communiste Révolutionnaire (LCR)

---